

QUESTIONS ECRITES DE M. Patrick PAPADATO

Conseils de Quartier

Monsieur le Maire,

Affirmer une nouvelle gouvernance » tel est l'intitulé de l'une des actions de l'agenda 21.

Cette action concrète cible les instances de concertation citoyenne que sont notamment les conseils de quartier.

Dans le droit fil de cette action dont l'objectif est de multiplier les outils mobilisateurs de concertation, nous vous proposons, Monsieur le maire, de changer la gouvernance actuelle des conseils de quartier en permettant à vos adjoints de quartier de s'entourer de représentants des habitants élus ou tirés au sort.

Ceux ci regroupés dans un bureau, un conseil d'animation ou un conseil consultatif (peu importe le nom) auraient la charge d'organiser les réunions du conseil de quartier, d'aider au choix pour l'attribution du fond d'intervention local (enveloppe budgétaire alloué à chaque quartier), de gérer un budget propre, d'écouter et de relever les doléances des habitants du quartier.

En lien direct avec l'adjoint de quartier, ce « bureau » aurait pour mission de lui soumettre des projets. Ses membres seraient associés au suivi de l'engagement des crédits, pourraient proposer et mettre en œuvre, sans bien entendu avoir de pouvoir décisionnel.

Paris, Lyon, Lille, Nantes, Strasbourg, Toulouse,...de nombreuses grandes villes de France ont choisi de doter d'un tel fonctionnement leurs conseils de quartier pour être plus à l'écoute des habitants et favoriser leur participation.

Nous espérons que vous réserverez une suite favorable à notre proposition et rejoindrez le mouvement enclenché ailleurs en France pour renforcer la démocratie locale.

Patrick Papadato
Conseiller municipal

M. LE MAIRE. -

Nous avons d'abord une question de M. PAPADATO sur les Conseils de Quartier.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, « Affirmer une nouvelle gouvernance » tel est l'intitulé de l'une des actions de l'Agenda 21.

Cette action concrète cible les instances de concertation citoyenne que sont notamment les conseils de quartier.

Dans le droit-fil de cette action dont l'objectif est de multiplier les outils mobilisateurs de concertation, nous vous proposons, Monsieur le Maire, de changer la gouvernance actuelle des conseils de quartier en permettant à vos adjoints de quartier de s'entourer des représentants des habitants élus ou tirés au sort, et non pas cooptés.

Ceux-ci regroupés dans un bureau, un conseil d'animation ou un conseil consultatif, peu importe le nom, aurait la charge d'organiser les réunions du conseil de quartier, d'aider au choix pour l'attribution du Fonds d'Intervention Local, de gérer un budget propre, d'écouter et de relever les doléances des habitants du quartier.

En lien direct avec l'adjoint de quartier ce « bureau » aurait pour mission de lui soumettre des projets. Ses membres seraient associés au suivi de l'engagement des crédits, pourraient proposer et mettre en œuvre, sans bien entendu avoir de pouvoir décisionnel.

Paris, Lyon, Lille, Nantes, Strasbourg, Toulouse, de nombreuses grandes villes de France ont choisi de doter d'un tel fonctionnement leurs conseils de quartier pour être plus à l'écoute des habitants et favoriser leur participation.

Nous espérons que vous réserverez une suite favorable à notre proposition et rejoindrez le mouvement enclenché ailleurs en France pour renforcer la démocratie locale.

M. LE MAIRE. -

M. Jean-Louis DAVID.

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Merci Monsieur le Maire.

M. PAPADATO, comme vous le savez les conditions d'exercice de la démocratie locale et de la participation du public à la vie de la cité et plus particulièrement de leur quartier, sont déjà assurées à travers l'ensemble des dispositifs de concertation déjà existants : permanence, réunion de rue, réunion de quartiers, etc.

Monsieur le Maire et les Maires Adjointes souhaitent néanmoins améliorer encore les conditions de réunion et de participation dans des sites plus propices à la discussion et à l'échange, améliorer l'information par des illustrations précises des problèmes évoqués, accueillir de nouvelles catégories de personnes et notamment des jeunes, bref toute chose qui puisse faire de ces rencontres de véritables forums d'échanges et de participation de nos concitoyens à la vie de leur rue, de leur quartier et de leur ville.

Monsieur le Maire a par ailleurs pris des engagements à l'égard du monde associatif qui est parfaitement représenté et entendu sur toutes les questions qui touchent à la vie quotidienne des Bordelais sans qu'il soit pour autant nécessaire d'ajouter un échelon de décision, comité ou bureau, avec une représentation qui pourrait créer un trouble dans l'esprit de nos concitoyens et ralentir inutilement un processus décisionnel et opérationnel qui fonctionne très bien comme ça.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Recyclage du verre

Monsieur le Maire,

A plusieurs reprises, ces dernières années, nous vous avons alerté sur le retard de notre ville en matière de recyclage du verre.

Selon le site internet de la CUB, il y aurait à ce jour 239 bornes de tri du verre installées sur notre commune, soit une borne pour 962 habitants.

La moyenne nationale étant de 1 borne pour 500 habitants, nous pensons qu'il est temps de faire des progrès sur ce point, si nous voulons tendre vers l'excellence environnementale.

Régulièrement la presse fait état de containers qui débordent de bouteilles.

Si l'incivilité de certains bordelais explique en partie cette situation, convenez que le nombre réduit de bornes de tri dans certains quartiers ne favorise pas le geste éco-citoyen. En l'absence d'une borne à proximité, le verre finit, par ailleurs, encore trop souvent dans la poubelle classique.

Nous pouvons le regretter, mais c'est l'augmentation des bornes qui favorisera le tri et non leur rareté, le verre n'étant pas concerné par la collecte en porte à porte.

En vue d'améliorer le recyclage du verre à Bordeaux, nous souhaitons en conséquence que vous interveniez auprès de la CUB pour qu'il soit enfin remédié aux insuffisances constatées, sachant que les lieux d'implantation ne peuvent être décidés sans l'accord de vos services.

Nous souhaitons également que l'action 14 de l'agenda 21 intègre les indicateurs suivants :

- nombre de bornes de verre installées sur la ville ;
- tonnes de verre récoltées en une année sur la ville (sachant que la CUB a les moyens de connaître ce chiffre) ;
- nombre de quartiers ayant atteint la moyenne nationale en matière d'équipement en bornes de tri. (actuellement, des quartiers atteignent un taux d'équipement proche, voire supérieur à la moyenne nationale, en revanche, d'autres sont largement déficitaires : centre ville, Fondaudège,...).

Nous espérons que vous répondrez favorablement à nos demandes dont le seul but est d'agir au mieux pour la planète.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO avait une deuxième question sur le recyclage du verre.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, à plusieurs reprises ces dernières années nous vous avons alerté sur le retard de notre ville en matière de recyclage du verre.

Selon le site Internet de la CUB il y aurait à ce jour 239 bornes de tri du verre installées sur notre commune, soit une borne pour 962 habitants.

La moyenne nationale étant de 1 borne pour 500 habitants nous pensons qu'il est temps de faire des progrès sur ce point si nous voulons tendre vers l'excellence environnementale.

Régulièrement la presse fait état de containers qui débordent de bouteilles.

Si l'incivilité de certains Bordelais explique en partie cette situation, convenez que le nombre réduit de bornes de tri dans certains quartiers ne favorise pas le geste éco-citoyen. En l'absence d'une borne à proximité, le verre finit par ailleurs encore trop souvent dans la poubelle classique.

Nous pouvons le regretter, mais c'est l'augmentation des bornes de tri qui favorisera le tri et non leur rareté, le verre n'étant pas concerné par la collecte en porte à porte.

En vue d'améliorer le recyclage du verre à Bordeaux nous souhaitons en conséquence que vous interveniez auprès de la CUB pour qu'il soit enfin remédié aux insuffisances constatées, sachant que les lieux d'implantation ne peuvent être décidés sans l'accord de vos services.

Nous souhaitons également que l'action 14 de l'Agenda 21 intègre les indicateurs suivants :

- Nombre de bornes de verre installées sur la ville ;
- Tonnes de verre récoltées en une année sur la Ville, sachant que la CUB a les moyens de connaître ce chiffre ;
- Nombre de quartiers ayant atteint la moyenne nationale en matière d'équipement en bornes de tri, (actuellement des quartiers atteignent un taux d'équipement proche, voire supérieur à la moyenne nationale, en revanche d'autres sont largement déficitaires : centre ville, Fondaudège...)

M. LE MAIRE. -

M. DAVID.

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Monsieur le Maire, M. PAPADATO, la Ville a toujours eu une attitude très volontariste sur l'implantation des containers à verre sur le territoire de la ville depuis la mise en place du plan TRIVAC.

Les difficultés d'implantation sont toutefois réelles.

Premièrement, sur le plan technique : le cahier des charges de la Communauté Urbaine est très contraignant (hauteur, emprise au sol, encombrement du camion de collecte et amplitude de manœuvre). Le sous-sol bordelais offre par ailleurs des contraintes sérieuses, notamment dans l'hyper-centre (réseaux, infiltrations...) pour implanter des points tri enterrés.

Deuxièmement, sur le plan des nuisances : la population réclame régulièrement le retrait des bacs dédiés au ramassage du verre en raison des nuisances sonores provoquées lors du remplissage et des vidanges. Il résulte par ailleurs de l'insuffisance des fréquences de collecte des débordements réguliers qui servent, hélas, de points de fixation à toutes sortes de dépôts sauvages.

Pour améliorer le recyclage du verre, mais aussi le tri en général, la Ville a fait plusieurs types de propositions :

Premièrement, adapter le gabarit des véhicules de collecte.

Deuxièmement, proposer en fonction de la topographie des sites des modèles moins sonores, des volumes et des contenances mieux étudiées. Cette offre existe et mérite une attention particulière à laquelle la Communauté Urbaine n'a pas encore répondu.

Troisièmement, adapter les fréquences de collecte en fonction du taux de remplissage. On sait que les volumes de rejets ont considérablement augmenté ces dernières années. Or le centre ville qui connaît la plus forte concentration de résidents et d'activités commerciales de l'agglomération est collecté à des fréquences à notre avis insuffisantes.

Quatrièmement, transformer les bacs enterrés existants (pour les ordures ménagères) en réceptacles à verre (Chartrons, quai, etc...) lors du changement du mode de collecte (en porte à porte) et en créer de nouveaux lors des réaménagements urbains.

Sur ce point, la Communauté Urbaine de Bordeaux régulièrement interrogée n'a pas donné de réponse à ces propositions.

Dans l'immédiat un point tri enterré a été sollicité dans le cadre du réaménagement de la place du Palais et place Sainte Colombe. Les demandes de la Ville se poursuivront également dans le cadre de la 3^{ème} tranche des travaux du tram.

Ce dossier doit être encouragé d'abord auprès de la population dans le cadre du tri sélectif en porte à porte qui est en cours d'extension, et faire également l'objet d'un appui plus volontaire de la part des services de la Communauté Urbaine.

M. LE MAIRE. -

Merci. Un effort accru est absolument indispensable dans ce domaine. Nous avons beaucoup de mal avec la Communauté Urbaine – c'est-à-dire avec nous-mêmes – parce qu'on a tendance à considérer que tout le monde doit être traité de la même manière et qu'il faut la même fréquence de ramassage à Saint-Aubin du Médoc, ou à Saint-Vincent de Paul que dans le centre de Bordeaux, ce qui ne résiste pas à l'examen.

Nous avons eu un premier contact avec le Président de la Communauté Urbaine et Mme Cartron qui instruit ce dossier au sujet des contrats de co-développement, et j'ai d'ores et déjà indiqué que je voulais faire de l'amélioration de la propreté et de la collecte dans Bordeaux un des axes forts de ce contrat de développement pour tenir compte de la spécificité bordelaise.

Séance du lundi 2 février 2009

Donc nous avons encore beaucoup de progrès à faire dans ce domaine.